



Appli sud

QUELLE FORME DE SYNDICALISME À RENAULT TRUCKS POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES ???

QUEL SERA LE PAYSAGE SYNDICAL QUE VOUS ALLEZ METTRE EN PLACE PAR VOTRE VOTE LE MARDI 06/06/2023 ??? QUI SERA PRÉSENT AUTOUR DE LA TABLE DES NEGOCIATIONS ???

Depuis la création du premier syndicat en 1884, les adhérents des différents syndicats, à toutes les époques et jusqu'à aujourd'hui continuent à soutenir et ainsi à permettre aux salariés de défendre leurs droits collectivement et individuellement, de ne pas rester seul en cas de conflit avec la hiérarchie, etc.....

Ils permettent également de négocier des accords d'entreprises avec l'employeur, comme par exemple, l'accord des heures supplémentaires payées à 45% au lieu de 25% que SUD a signé et qui a permis aux salariés volontaires de gagner un peu plus samedi dernier.

Si les adhérents des syndicats sont la fondation, l'assise de l'équipe militante en place, ce sont les élections professionnelles qui déterminent le paysage syndical de l'entreprise. Selon la législation Française, les syndicats négocient pour tous les salariés, pas seulement pour leurs adhérents. Aussi, leur place dans le dialogue social de l'entreprise ne dépend pas du nombre d'adhérents, mais des résultats aux élections professionnelles (comité social et économique).

Que l'on soit pour ou contre le syndicalisme, Une chose est sûre :

Sans les syndicats, il n'y aurait plus du tout d'opposition dans l'entreprise !!! C'est pourquoi, nous pensons que votre vote sera très important le mardi 06 juin 2023.



C'est seulement en défendant nos acquis et notre rémunération que nous pourrons nous faire respecter et obtenir plus que dans les boîtes qui sont dépourvues de Syndicats.

Durant les 4 années qui viennent de s'écouler, nous, les militants SUD, avons toujours défendu la paye de tous les travailleurs(euses). ET PAS SEULEMENT.....LES FICHES DE PAIE DE CERTAINS DÉLÉGUÉS!!! Car il est bien clair pour chacun d'entre nous que le rôle des élus dans l'entreprise est bien de vous défendre, vous, d'abord !!!

N'oublions pas que les syndicats doivent obligatoirement être consultés avant toute modification des conditions de travail ou pour toutes décisions importantes. (Modification de la charge de travail, des horaires, des heures supplémentaires, des équipes de nuit, du travail sur les jours de JNT ou du samedi, les transports en commun, le chômage partiel etc....

Que l'on soit pour ou contre ; les syndicats ont donc un rôle essentiel et indispensable dans la vie de l'entreprise. CE RÔLE DOIT BIEN ENTENDU ÊTRE PROFITABLE ET AVANTAGEUX POUR LES SALARIÉS EUX-MÊME.

C'est pourquoi, nous, à SUD INDUSTRIE, nous avons mis en place pour les quatre prochaines années une équipe de militant(es) qui défendra les intérêts et les conditions de travail de tous les salariés. Nous nous engageons à continuer à négocier des accords et à les signer.... SEULEMENT S'ILS SONT FAVORABLES AUX SALARIÉ(ES).



Bourg le : 24/05/2023



SUD RENAULTTRUCKS

sudrenaulttrucks@gmail .com

TEL :04.27.36.91.03